

Service européen pour l'action extérieure (SEAE): organisation et fonctionnement

2010/0816(NLE) - 14/06/2010

Le Conseil a pris note des avancées réalisées dans le cadre des négociations menées avec le Parlement européen concernant des projets de décisions sur la création d'un Service européen pour l'action extérieure, ainsi que des dispositions à prendre dans les semaines à venir.

Les travaux en cours ont porté principalement sur **le fonctionnement et l'organisation du SEAE** ainsi que sur les modifications à apporter au règlement financier de l'UE et au **statut du personnel**.

Le Conseil a dégagé un accord sur les principales questions au cours de sa session du 26 avril 2010.